



Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité des parcelles sont au stade "petits pois" et les plus précoces sont au stade "fermeture de la grappe" (Gamay, Chardonnay). De nombreuses situations sont parfois très hétérogènes au sein d'une même parcelle.

Du millerandage est signalé sur Merlot, Fer Servadou, Gamay, Cabernet et Muscadelle et de la coulure sur Merlot, Cabernet, Mauzac et Loin de l'oeil.

La semaine dernière, les pluies ont été très hétérogènes, avec 6mm sur Le Verdier, 16mm sur Castanet et 80mm sur Cadalen. Un épisode de grêle a été signalé le 3 juillet sur les secteurs de Lagrave, Cadalen, Brens, Gaillac et Lisle sur Tarn. Les dégâts peuvent atteindre jusqu'à 80% sur les secteurs les plus impactés de Lagrave et Cadalen.

MILDIU

Analyse de risque

Observation :

Les symptômes progressent essentiellement sur grappes sur les témoins non traités, notamment sur ceux de Lagrave et de Castanet. Au vignoble, de nouveaux symptômes sont recensés sur jeunes feuilles et sur grappes, sur des parcelles où des taches étaient déjà présentes.

Modélisation :

La semaine dernière des contaminations de masse ont été modélisées les 3 et/ou 6 juillet sur les secteurs avec plus de 3mm.

Des contaminations de masse ont pu également se produire au cours des pluies de ces derniers jours (8 et 9 juillet).

La pression exercée par le mildiou devrait être en hausse sur les secteurs les plus arrosés. Sur ces secteurs au cours des dix prochains jours, un cumul de 3mm reste suffisant pour engendrer des contaminations de masse. Sur les secteurs non arrosés, 25mm seraient nécessaires pour engendrer des contaminations de masse.

Les taches issues des contaminations de masse du 3 juillet devraient être en cours de sortie et celles du 6 juillet seront visibles vers le 11 juillet. Actuellement, le temps d'incubation modélisé est de 5 jours.



Préconisations

Les symptômes progressent encore sur feuilles et sur grappes. Restez vigilants en présence de symptômes où des repiquages sont possibles en conditions humides (rosées matinales).

La phase de sensibilité, notamment des grappes est toujours en cours, jusqu'à la "véraison". Soyez couverts, si des dégradations orangeuses sont annoncées.

* *Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, HélioCuivre, Cuproxat SC, Champ Flo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre*

La dose de cuivre métal à prévoir :
*300 g/ha.

Attention au nombre d'applications des produits à base de cuivre.

Produits ayant une action anti-sporulante:

Limocide, Essen'ciel, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha (6 applications max)*. Ne pas dépasser 0,8%, **biocontrôle

Alternatives

**Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha, biocontrôle*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Soyez couverts, à l'approche des dégradations orangeuses.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Sur les témoins non traités les symptômes progressent sur grappes. Sur un Gamay, à Gaillac, 90% des grappes sont attaquées.

Au vignoble, des symptômes sur grappes sont ponctuellement signalés sur Duras, Braucol, Merlot.

Analyse de risque:

La période de sensibilité des grappes diminue à partir de la "fermeture de la grappe", mais l'apparition des symptômes est possible jusqu'à la véraison.

Des contaminations ont pu se produire au cours des pluies de la semaine dernière et de ces derniers jours.

**Préconisations**

Des symptômes sur grappes sont observés au vignoble. Un risque de contamination sur grappes reste possible. Soyez vigilant lors des épisodes orageux.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 à 10 kg/ha.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Soyez couverts, à l'approche des dégradations orageuses.

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Cette semaine il n'y a pas de progression des symptômes sur grappes, ni dans les témoins non traités, ni au vignoble.

Analyse de risque:

Un risque de contamination reste possible jusqu'à "fermeture de la grappe". Des symptômes issus des contaminations du mois de juin peuvent encore apparaître.

**Préconisations**

Soyez vigilants sur les parcelles où vous constatez une sortie de symptômes. Les contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe". Intervenir sur l'ensemble des parcelles, une hygrométrie élevée est un facteur favorisant.

Les conditions sont favorables pour les poudrages.

*Fluidosoufre pour poudrage, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) ; Microthiol spécial liquide 12,1L/ha (dose homologuée), 6,5L/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Avec les produits à base soufre attention au risque de brûlures avec les fortes chaleurs.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de **biocontrôle**.

A retenir

Protection jusqu'à "fermeture de la grappe"

BOTRYTIS

Analyse du risque

Observations:

Les premiers foyers sur grappes sont signalés sur Gamay.

Analyse de risque:

En situation précoces le stade "fermeture de la grappe" est atteint (Gamay, Chardonnay), il est imminent sur les autres parcelles.

A retenir

Intervenir juste avant "fermeture de la grappe", sur les parcelles sensibles.

Préconisations

Intervenir juste avant "fermeture de la grappe", ce stade est atteint sur la majorité des parcelles. Les traitements sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.

Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire.

Traiter en face par face, diriger sur les grappes.

*Serenade max, *Bacillus subtilis* QST 713
2kg/ha (8 applications max)

Alternatives:

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

Pour l'effeuillage, les meilleurs résultats s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

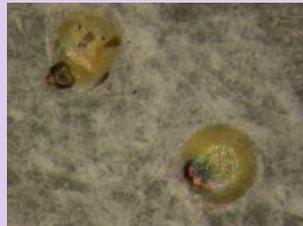
Observations

Le vol se poursuit. Des pontes sont toujours signalées et les premières perforations seraient observées en secteur précoce.

Eulia: le vol se termine.

Analyse de risque

En G1, le nombre de glomérules relevé indique une forte pression eudemis sur certains secteurs.



Préconisations

Intervenez sur les parcelles avec une forte pression en G1.

Pensez à relever les pièges.

Au début des éclosions (tête noire):

*Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)

*Delfin, *bacillus thuringiensis* 0,75L/ha (6 applications max)

*Dipel DF, *bacillus thuringiensis* ssp.kurstaki, 0,1L/ha (6 applications max)

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Surveillez l'apparition du stade tête noire..

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des larves de L3-L4 sont actuellement observées au vignoble. Les premiers symptômes sont signalés sur Labastide de Levis, Cahuzac/Vère et Brens.



Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF.

Le T1: entre le 20 et le 30 juin.

Le T2: 10 jours plus tard.

Le T3 est soumis à l'analyse de risque. Si des foyers sont à proximité des parcelles (friches ou pieds contaminés dans la parcelle ou l'environnement proche). L'année dernière un seul foyer a été détecté, sur la commune de Campagnac. Il présentait plus de 20% des pieds attaqués par la flavescence dorée.

Le T3 s'effectue sur les populations larvaires en agriculture biologique.

*Pyrevert, pyrèthrine (naturelles) 1,5L/ha (3 applications max), ZNT 50m

Attention: épampez les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le

A retenir

Le T2 est à réaliser 10 jours après le T2.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Quelques larves sont observées, elles sont rares. Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée font chuter les populations.

Analyse de risque:

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.



Larve de cicadelle verte

Péconisations

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles sur les parcelles sensibles. Les interventions sont à réaliser dès l'apparition des jeunes larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des jeunes larves.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

DIVERS

Carences: des carences sont observées sur le vignoble: chlorose ferrique et carence en potasse.

Maladies du bois: des symptômes d'Eutypiose sont signalés dans le vignoble ainsi que de nombreux cas d'apoplexie liée à l'esca.

Erinose: des symptômes sont signalés sur jeunes feuilles.



Températures excessives: Des brûlures sur feuilles sont signalées suite à des traitements mais pas toujours. De l'échaudage sur les grappes est observé sur la face exposée au soleil l'après-midi.



Prochain bulletin le 17 juillet

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

